

*Communiqué de Presse**Communiqué de Presse*

Paris, le 22 mars 2012

## Premiers investissements du Fonds national pour Société Numérique (FSN) dans des PME innovantes du secteur du numérique

**Eric BESSON**, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, **René RICOL**, Commissaire général à l'investissement et **Antoine GOSSET-GRAINVILLE**, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, **se félicitent des premiers investissements réalisés par le Fonds national pour la Société Numérique (FSN), à travers son FCPR « FSN PME », destiné au financement des PME innovantes du secteur du numérique.**

**Le Fonds national pour la Société Numérique (FSN) vient de réaliser, à travers son FCPR « FSN PME », ses premiers investissements dans deux PME innovantes du secteur du numérique.** Ces deux opérations concernent les entreprises e-Blink et Talentsoft, actives dans les domaines respectifs des infrastructures de réseaux mobiles et de l'édition de logiciels en mode service (« SaaS »). Les investissements ont été menés par le Groupe Caisse des Dépôts, gestionnaire du FSN pour le compte de l'État, via sa filiale CDC Entreprises. Les financements en fonds propres apportés à hauteur de 4 millions d'euros sur un total de 13 millions d'euros de levée de fonds, en co-investissement entre le FSN-PME et d'autres partenaires, vont permettre aux entreprises d'accélérer leur développement.

**Ces investissements concrétisent la mise en œuvre du volet investissement du Fonds national pour la Société Numérique.** Ce dispositif, mis en place dans le cadre du programme « économie numérique » des Investissements d'avenir, vise à soutenir, par des financements en fonds propres ou quasi fonds propres, les entreprises développant de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants. Le FCPR « FSN PME » est un des instruments du FSN ciblant spécifiquement les PME du secteur du numérique. Il est doté de 400 millions d'euros et s'adresse en particulier aux entreprises dont l'activité se situe dans les secteurs suivants : informatique en nuage (*cloud computing*), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation.

**Pour plus d'information :**

[Investissement-avenir.gouvernement.fr](http://investissement-avenir.gouvernement.fr)

### Contacts presse :

Cabinet d'Eric BESSON : 01 53 18 45 13

Cabinet de René RICOL : 01 42 75 64 43

Caisse des dépôts: 01 58 50 31 61



## **Le Fonds national pour la Société Numérique (FSN)**

*Le FSN a été mis en place dans le cadre du programme « développement de l'Economie numérique » du programme des investissements d'avenir. Il répond à un double objectif:*

- *Soutenir le déploiement des nouveaux réseaux à très haut débit, notamment en fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire national (hors zone très dense).*
- *Soutenir le développement de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants. Les interventions du FSN prennent la forme d'aides à la R&D pour des projets présentés en réponse à des appels à projets ou d'investissement dans des sociétés ou projets pour lesquels il existe un modèle économique et financier.*

## **Le FSN-PME**

*Le FSN-PME, doté de 400 M€, est un des instruments du Fonds pour la Société Numérique (FSN) géré par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Le FSN-PME a pour objet principal d'intervenir sur des opérations d'investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des PME développant de nouveaux usages, services et contenus numériques, avec l'objectif de financer des projets rentables, dont l'activité s'exerce dans les secteurs suivants : informatique en nuage (cloud computing), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation.*